



AVIS OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Les mercredis de 08h30 à 12h00

Fermeture les mercredis après-midi.

Les permanences des samedis 7, 14, 21 et 28 sont annulées.

Nous vous invitons à venir seul(e) dans la mesure du possible et à respecter les gestes barrières

Le port du masque est obligatoire.

Equipez-vous de votre propre crayon.

Si vous souhaitez obtenir un acte de naissance/mariage/décès :
merci de téléphoner au préalable en mairie afin que nous puissions vous le préparer.

En ce qui concerne les autorisations d'urbanisme merci de privilégier le dépôt des dossiers :
les lundi, mardi ou mercredi aux heures d'ouverture.

Pour contacter la mairie : ☎ 03 27 67 31 63 ou ✉ mairie.berlaimont@wanadoo.fr



Le Maire,
Michel HANNECART.